

Obligations durables de la TD (émises en 2020) : Utilisation du produit

La TD s'est engagée à être un chef de file de la durabilité et s'affaire à enchâsser les principes environnementaux et sociaux dans ses produits et processus. Les obligations vertes, sociales et durables (désignées collectivement par « obligations durables ») sont un moyen de démontrer notre engagement à augmenter le flux des capitaux pour soutenir les entreprises à faibles émissions de carbone et la croissance économique socialement responsable. En 2020, la TD a émis sa toute première obligation durable (durée de trois ans arrivant à échéance le 28 septembre 2023) d'une valeur de 500 millions de dollars américains, qui était aussi la toute première obligation durable fondée sur le taux du financement à un jour garanti (SOFR).

Aux termes du Cadre de travail des obligations durables de la TD, une somme égale au produit net des obligations durables sera utilisée pour financer ou refinancer, en tout ou en partie, des prêts, des investissements et des projets internes ou externes qui respectent les critères du Cadre. Pour en savoir plus sur les catégories environnementales et sociales admissibles et les obligations durables de la TD, consultez le [Cadre de travail des obligations durables de la TD](#).

Émission d'obligations durables en 2020

Voici quatre projets financés ou refinancés par les obligations durables de la TD émises en 2020, ainsi que le détail des avantages et de l'utilisation du produit par catégories de projets¹.

Logement et collectivité abordable

Montant alloué :
5,3 M\$ US

Description du projet :

Prêt à la construction pour un complexe de 36 appartements abordables, situés à Little Egg Harbor Township, dans le comté d'Ocean, au New Jersey.

Avantages sociaux :

Le complexe Harbor House Apartments a d'abord été conçu et créé en 1989, au moyen des fonds fournis par le Rural Development du Department of Agriculture, aux États-Unis. L'entreprise Ingerman Management Company a acheté le complexe de trois immeubles résidentiels et a rénové les 36 appartements. Elle a, entre autres, remplacé les portes et les fenêtres, installé du plancher en lattes (pour remplacer la moquette) et des électroménagers Energy Star (cuisine, laveuse, sècheuse) dans chaque appartement, et a changé l'éclairage. Ce complexe fait partie du programme de crédit d'impôt pour les logements à loyer modique et vise à offrir un logement abordable uniquement aux personnes qui respectent des exigences précises en matière de revenu, telles que déterminées par le revenu moyen du comté et les services de logement de l'état en question.

Énergie renouvelable

Montant alloué :
30 M\$ US

Description du projet :

Financement à terme afin d'aider Brookfield Renewable à acquérir deux portefeuilles d'installations de production d'énergie solaire, réparties dans près de 600 sites aux États-Unis, et des projets en développement. Les installations font l'objet d'un accord d'achat d'énergie à long terme et sont réparties dans 13 États et le District de Columbia aux États-Unis.

Avantages environnementaux :

En tant que source d'énergie renouvelable, l'énergie solaire contribue à appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Selon Brookfield Renewable, la capacité cumulée totale des installations des portefeuilles s'élève à 360 mégawatts d'énergie solaire, qui sont principalement utilisés par des clients commerciaux et industriels dans l'ensemble des États-Unis. De plus, le financement à terme a permis à Brookfield Renewable d'acquérir un pipeline de projets en développement de plus de 700 mégawatts, ainsi qu'une équipe attirée de développement et de montage des accords d'achat d'énergie, ayant fait ses preuves.

1. Les renseignements et précisions ci-dessous, y compris les avantages attendus, ont été fournis par les responsables des projets.

Accès aux services essentiels : Soins de santé

Montant alloué :

29,6 M\$ US

Description du projet :

La résidence The Hamlets at Red Deer, propriété de H & H Total Care Services, est une résidence-services de 190 logements offrant des services de soutien aux aînés autonomes. Le complexe, situé à Red Deer (Alberta), est un fournisseur principal de services aux personnes âgées vulnérables de la région.

Avantages sociaux:

On s'attend à ce que le projet fournisse aux résidents du complexe The Hamlets at Red Deer un soutien ainsi que des services qui les aideront à vivre de façon autonome le plus longtemps possible. Les installations offrent également des « résidences-services désignées à quatre services », conçues pour aider les personnes aux prises avec des besoins médicaux plus complexes.

Efficacité énergétique

Montant alloué :

34,2 M\$ US

Description du projet :

Modernisation et expansion d'un système énergétique collectif existant à Ottawa (région de la capitale nationale) qui vise à permettre au gouvernement du Canada d'atteindre son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans ses propres activités de 40 % d'ici 2030.

Avantages environnementaux :

C'est par l'intermédiaire d'un partenariat public-privé relevant de Services publics et Approvisionnement Canada que sera offert le Programme d'acquisition de services énergétiques (PASE). Ce dernier permettra la modernisation et l'expansion du système énergétique collectif existant qui chauffe 80 et climatise 67 bâtiments fédéraux et non fédéraux, respectivement. Le fait de moderniser le système énergétique collectif permettra d'appuyer les engagements pris par le gouvernement fédéral à l'égard des changements climatiques, que ce soit en facilitant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ou en contribuant à stimuler le secteur des technologies propres au Canada. Selon le PASE, depuis 2005, le programme a permis de réduire les émissions de GES de 30 % en ce qui a trait à ses propres activités. On s'attend à ce qu'il permette de diminuer encore ses émissions de 33 %, ce qui se traduira par une réduction totale estimée des GES de 63 % d'ici 2025 par rapport à 2005, l'année de référence.

Rapport sur la distribution du produit

Utilisation du produit au 31 octobre 2021

Catégorie admissible	Produits distribués (M\$ US)
Catégories sociales	
Logement et collectivité abordable	95,4
Infrastructure de base abordable	41,4
Accès aux services essentiels : Soins de santé	56,6
Accès aux services essentiels : Éducation	8,7
Développement socioéconomique et démarginalisation	27,9
Création d'emplois et programmes conçus pour prévenir ou diminuer le chômage résultant des crises socioéconomiques, notamment grâce à l'effet potentiel du financement des petites et moyennes entreprises	-
Total des catégories sociales	230,0
Catégories environnementales	
Énergie renouvelable	31,9
Efficacité énergétique	34,2
Bâtiments écologiques	158,9
Transport propre	43,0
Gestion durable des ressources naturelles vivantes et utilisation durable du territoire sur le plan environnemental	-
Prévention et contrôle de la pollution	-
Gestion durable de l'eau et des eaux usées	-
Total des catégories environnementales	268,0
Total	✓ 498,0 \$^{2,3,4,5}

Le solde des produits non distribués est de zéro.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

✓ Faits et chiffres ayant été soumis à un examen raisonnable d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

2. La TD a reçu un produit en espèces de 498 millions de dollars américains après déduction des frais d'agence.

3. La proportion d'actifs admissibles financés ou refinancés pour les produits distribués au 31 octobre 2021 était de 75% et de 92,5%, respectivement.

4. Lisez le [Rapport de l'auditeur indépendant 2021](#) d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

5. Pour en savoir plus les principes qui guident la répartition du produit des obligations, consultez le [Cadre de travail des obligations durables de la TD](#).



Rapport d'impact

Les indicateurs d'impact ci-dessous, tels qu'ils sont présentés dans le Cadre de travail des obligations durables de la TD, ont offert les résultats quantifiables attendus sur les plans environnemental et social et qui sont associés à ce type d'obligations.

Catégorie du projet	Indicateur d'impact	Unité de mesure	Incidence du produit des obligations durables de la TD ^{6,7,8}
Catégories d'obligations vertes admissibles			
Énergie renouvelable	Production d'énergie renouvelable annuelle ou capacité des usines de production d'énergie renouvelable construites ou remises à neuf	MWh	16 069
	Réduction ou suppression annuelle des émissions de GES	Tonnes d'éq. CO ₂	10 095
	Valeur en capital naturel	\$ CA	2 167 172
Efficacité énergétique	Économies d'énergie annuelles	MWh	61
	Réduction ou suppression annuelle des émissions de GES	Tonnes d'éq. CO ₂	23
	Valeur en capital naturel	\$ CA	4 992
Transport propre	Suppression des émissions annuelles (brutes) de GES absolus	Tonnes d'éq. CO ₂	S. O.
	Capacité estimée des transports en commun (nombre de passagers)	N ^{bre} de personnes chaque jour	1 680
Bâtiments écologiques	Économies d'énergie annuelles	MWh	579
	Réduction ou suppression annuelle des émissions de GES	Tonnes d'éq. CO ₂	264
	Valeur en capital naturel	\$ CA	56 720
Catégories d'obligations sociales admissibles			
Infrastructure de base abordable	Nombre de personnes supplémentaires servies par type d'infrastructure	N ^{bre}	1 130 (accès à l'énergie)
Accès aux services essentiels : Soins de santé	Nombre d'hôpitaux et d'autres installations de soins de santé construits ou modernisés	N ^{bre}	2
	Nombre de nouveaux lits assortis de services améliorés	N ^{bre}	467
Accès aux services essentiels : Éducation	Nombre d'institutions d'enseignement financées par type	N ^{bre}	1 (école primaire)
	Nombre d'étudiants servis	N ^{bre}	343
Logement communautaire/abordable	Nombre d'unités de logement communautaire/abordable construites ou remises à neuf	N ^{bre}	491
Développement socioéconomique et démarginalisation	Nombre de projets d'énergie renouvelable soutenus pour favoriser le développement socioéconomique des communautés marginalisées	N ^{bre}	3
	Production d'énergie renouvelable annuelle ou capacité des usines de production d'énergie renouvelable construites ou remises à neuf	MWh	20 218
	Réduction ou suppression annuelle des émissions de GES	Tonnes d'éq. CO ₂	7 767
	Valeur en capital naturel	\$ CA	1 667 387
	Nombre de projets d'infrastructure soutenus pour favoriser le développement socioéconomique des communautés marginalisées	N ^{bre}	1
	Nombre de personnes supplémentaires servies par type d'infrastructure	N ^{bre}	2 709 (gestion des déchets)

6. Les mesures d'impact tiennent compte de la part du prêt de la TD dans le projet, à l'exception des éléments suivants : Nombre d'hôpitaux et d'autres installations de soins de santé construits ou modernisés; Nombre et type d'institutions d'enseignement financés, par type; Nombre de projets d'énergie renouvelable soutenus pour favoriser le développement socioéconomique des communautés marginalisées; et Nombre de projets d'infrastructure soutenus pour favoriser le développement socioéconomique des communautés marginalisées.

7. Les emprunteurs concernés ont fourni les résultats d'impact à la TD ou, dans les cas où les données n'étaient pas disponibles, un consultant tiers indépendant mandaté par la TD en a fait l'estimation.

8. Il est prévu que les indicateurs fournissent une mesure des impacts environnementaux et sociaux qu'on attend d'un projet auquel les produits des obligations durables ont été distribués, aux termes du Cadre de travail des obligations durables de la TD. Dans la mesure du possible et sous réserve des obligations de confidentialité applicables, ainsi que d'autres obligations de confidentialité, la TD présentera chaque année un rapport dans lequel on trouvera des renseignements relatifs aux impacts environnementaux et sociaux pertinents. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces indicateurs, car certains facteurs de risque pourraient faire en sorte que les résultats soient sensiblement différents des attentes décrites dans un indicateur d'impact prospectif, notamment le risque que les projets admissibles ne soient pas terminés à l'intérieur d'une période définie, voire pas du tout, ou qu'ils n'obtiendront pas les résultats initialement prévus par la TD.

Évaluation du capital naturel⁹

Projets liés aux obligations durables de la TD

	2021
Émissions de carbone réduites ou évitées (tonnes d'éq. CO ₂)	18 150
Valeur en capital naturel (\$ CA)	3 896 271

Les Services économiques TD¹⁰ ont défini le capital naturel comme le « stock des ressources naturelles (limitées ou renouvelables) et les écosystèmes qui procurent des avantages directs ou indirects à l'économie, à la société et au monde qui nous entoure ». L'évaluation du capital naturel nous permet de cerner les avantages de certaines activités planifiées, leurs coûts réels ainsi que le rendement de l'investissement dans ces activités. Le produit des obligations durables de la TD a été utilisé pour financer ou refinancer des projets procurant des avantages environnementaux concrets, notamment la construction d'immeubles écoénergétiques, de parcs solaires et éoliens et d'installations hydroélectriques à faible impact.

9. L'évaluation du capital naturel est effectuée par un consultant tiers indépendant à partir des données disponibles sur les bâtiments écoénergétiques et les projets de production d'énergie renouvelable, en tenant compte de la part du prêt de la TD dans les produits distribués. Les économies d'énergie attendues pour les bâtiments écoénergétiques sont calculées en comparant l'intensité de la consommation d'énergie des bâtiments certifiés LEED à celle de bâtiments typiques n'ayant pas cette certification, mais ayant la même superficie, et ce, en utilisant les données de la U.S. Energy Information Administration. Les économies d'efficacité énergétique sont ensuite multipliées par les facteurs appropriés visant les émissions associées à l'électricité, afin de calculer les émissions de GES évitées. Pour les projets d'énergie renouvelable, la production d'énergie prévue est multipliée par les facteurs appropriés visant les émissions associées à l'électricité au moyen des données d'Environnement et Changement climatique Canada et de l'Environmental Protection Agency, ce qui permet de calculer les émissions de GES évitées. Pour les bâtiments écologiques et les projets d'énergie renouvelable, les émissions de GES évitées sont multipliées par le coût social du carbone afin de calculer la valeur en capital naturel de l'évitement ou de la réduction des émissions de GES en utilisant les estimations d'Environnement et Changement climatique Canada.

10. www.td.com/francais/document/PDF/economics/special/NaturalCapital_FR.pdf



Mentions juridiques

Le présent rapport Obligations durables : Utilisation du produit (le « rapport ») est fourni à titre informatif seulement et peut être modifié sans préavis. Les renseignements qu'il contient sont exacts à la date du rapport; après la date figurant sur ce rapport, la Banque Toronto-Dominion (la « TD ») ne sera aucunement responsable ou obligée de mettre à jour ou de réviser les énoncés qu'il contient à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, à moins que la loi ou le Cadre de travail des obligations durables de la TD l'exige.

Aucune assurance ni aucune garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera donnée relativement à l'exactitude, à la fiabilité et à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes ni relativement au caractère approprié de l'émission d'obligations vertes, sociales et durables (désignées collectivement par « obligations durables ») pour répondre aux critères environnementaux, sociaux ou de développement durable exigés par les investisseurs éventuels. Les projets écologiques et sociaux admissibles décrits dans le présent rapport peuvent ne pas répondre aux attentes d'un investisseur en ce qui concerne l'utilisation du produit tiré des obligations durables ou les avantages découlant de ces obligations. En outre, le rapport contient des mesures et d'autres données obtenues auprès de clients et de tiers. Bien que la TD estime que ces sources sont fiables, elle n'a vérifié aucune donnée externe; elle n'a pas non plus évalué les hypothèses sous-jacentes utilisées par lesdites sources externes et ne peut garantir l'exactitude de ces données ou de ces hypothèses. Tout changement à ces données, notamment en raison des méthodologies de cueillette et d'établissement de rapports, peut se traduire par des résultats assez différents de ceux contenus dans le rapport. Aucune responsabilité, quelle qu'elle soit, n'est ou ne sera assumée par la TD pour la perte ou les dommages, quels qu'ils soient, découlant directement ou indirectement de l'utilisation de l'information contenue aux présentes ou sur la foi de ces renseignements.

Le présent rapport ne constitue, en rien ni en partie, une offre de vendre ou une invitation à acheter ou à souscrire un titre ou un autre instrument de la TD ou de ses sociétés affiliées, ou une recommandation ou une incitation à participer à une activité d'investissement, et aucune partie du présent rapport ne doit servir de fondement à un contrat, à un engagement ou à une décision d'investissement, quels qu'ils soient. Les offres de vendre, les ventes, les invitations à acheter ou les achats de titres émis par la TD ou ses sociétés affiliées ne peuvent être faits qu'après préparation et distribution du matériel d'offres approprié, conformément aux lois, aux règlements, aux règles et aux pratiques du marché des territoires dans lesquels ces offres, invitations ou ventes sont proposées. Il est recommandé d'obtenir des conseils professionnels avant de décider d'investir dans les valeurs mobilières. Le rapport ne constitue pas un conseil d'ordre financier, juridique ou fiscal ni un conseil en placement, de professionnel ou d'expert.

Le présent rapport n'est pas destiné à être distribué aux personnes physiques ou morales de quelque territoire que ce soit et il n'est pas non plus destiné à leur utilisation, si la distribution ou l'utilisation est contraire aux lois et aux règlements du territoire en question. Le rapport peut contenir des projections et des

énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, notamment des règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, des énoncés sur la distribution du produit des obligations durables et les répercussions estimées des obligations durables en circulation, ainsi que sur la TD et ses objectifs, ses stratégies et son rendement futur. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « objectif », « planifier » et « projet » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, les énoncés prospectifs s'appuient sur des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents, ce qui soulève la possibilité que les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions pourraient être inexactes, les hypothèses, erronées, et les buts, visions et objectifs stratégiques de la TD, non atteints. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs de risque pourraient faire en sorte que les résultats soient sensiblement différents des attentes exprimées. Ces facteurs de risque – dont beaucoup échappent au contrôle de la TD et dont les effets sont difficiles à prévoir – sont les suivants : la difficulté à cibler les actifs qui répondent aux critères des obligations durables, et le risque que les projets admissibles ne soient pas achevés dans les délais prévus ou qu'ils ne le soient pas du tout, ou qu'ils ne donnent pas les résultats escomptés ou prévus par la TD. Tout changement à ces facteurs, entre autres, pourraient faire en sorte que les résultats soient sensiblement différents des attentes, des cibles, des estimations ou des intentions exprimées dans les énoncés prospectifs.

Les lecteurs doivent savoir que ces facteurs de risque ne sont pas exhaustifs et que d'autres facteurs pourraient également nuire aux résultats de la TD. Pour en savoir plus, consultez le dernier rapport annuel de la TD, dont des mises à jour peuvent être fournies dans les rapports trimestriels. Quand ils se fient aux énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport pour prendre des décisions relativement à la TD et ses titres, les investisseurs et toute autre personne doivent prendre soigneusement en compte les facteurs précédents ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels.

Sauf si la loi l'exige, ni la TD ni ses sociétés affiliées ne s'engagent à mettre à jour les énoncés prospectifs qui peuvent être faits, à l'occasion, dans ce rapport.

Le rapport peut contenir des adresses ou des hyperliens vers d'autres sites Web qui ne sont pas détenus ni contrôlés par la TD. Ces adresses ou hyperliens sont fournis uniquement pour la commodité du destinataire, et le contenu des sites Web tiers dont le lien est fourni n'est en aucun cas inclus ou nommé en référence dans le présent rapport. La TD n'est pas responsable de ces sites Web ni de leur contenu, ni de toute perte ou tout dommage pouvant découler de leur utilisation. Si vous décidez d'accéder à tout site Web de tiers dont le lien est fourni dans ce rapport, vous le faites à vos propres risques et vous devez vous conformer aux modalités de ces sites Web.

